



## Réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le mardi 20 août 2019

17 h 00

salle du conseil

**Présence :**

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Emilie Doiron Gaudet, directrice générale et greffière**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Luc Cormier, directeur des loisirs et des immeubles**
- Chantal Richard, commis-comptable**
- Lise Hébert, résidente**
- Rachel LeBlanc, résidente**
- Ronald LeBlanc, résident**
- Fernande McFadden, résidente**
- Mike McFadden, résident**
- Rachelle Richard-Collette, Marché des fermiers**

#### 1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 17h01.

Le maire présente ses excuses pour avoir avancé la réunion ordinaire à 17h00. Il explique que le conseil doit aller au souper-théâtre plus tard ce soir avec la délégation de Châtellerault.

Le maire remercie les membres du Comité du Festival de mollusques ainsi que les membres du Comité du Congrès mondial acadien pour leur beau travail.

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

**19-125 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**3. Divulgence de conflit d'intérêt.**

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

**4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2019(ordinaire).**

**19-126 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2019(ordinaire) tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**5. Correspondances.**

**Conseil Sentiers NB** – Lettre avisant que leur conseil d'administration a décidé d'arrêter d'opérer sous peu en raison de la réduction constante du financement au cours des dernières années.

**19-127 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC**

que l'on envoie une lettre faisant part des préoccupations de la municipalité à l'égard de leur décision d'arrêter d'opérer.

**ADOPTÉE**

**Société Nationale de l'Acadie** – Communiqué de presse invitant les paroisses acadiennes de l'Atlantique à faire résonner les cloches des églises le dimanche 28 juillet à 17h55 en commémoration du Grand Dérangement.

**Village de Saint-Louis-de-Kent** – Invitation à leur journée communautaire le 19 août dans le cadre du CMA 2019.

**Communauté rurale de Cocagne** – Invitation à leur journée communautaire le 21 août pour fête le Congrès mondial acadien 2019.

**Centraide** – Invitation au lancement de leur campagne 2019 le vendredi 6 septembre prochain à Moncton.

**Environnement et Changement climatique Canada** – Communiqué de presse faisant part que le Canada va aider les écoles du Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba et Saskatchewan à créer de meilleurs milieux d'apprentissage pour les élèves.

**Environnement et Gouvernements locaux** – Lettre faisant part des montants admissibles à recevoir en vertu du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral.

**Société Nationale de l'Acadie** – Invitation à leur Assemblée générale annuelle les 27 et 28 septembre à Saint-Jean, Terre-Neuve.

**Société Nationale de l'Acadie** – Lettre faisant part que la fête du 15 août sera admissible au Programme de célébrations et commémoration de Patrimoine canadien.

**Village de Memramcook** – Invitation à célébrer leur journée communautaire du CMA 2019 qui aura lieu le 22 août.

**Collectivités en fleurs** – Invitation à assister à l'édition du 25<sup>e</sup> anniversaire du Symposium et de leurs cérémonies qui se tiendra du 25 au 28 septembre prochain à Yarmouth en Nouvelle-Écosse.

**6. Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.**

**a. Rapport annuel 2018.**

La directrice générale souligne que la Loi sur la gouvernance locale exige maintenant que les gouvernements locaux préparent un rapport annuel. La directrice générale fait part que le rapport annuel 2018 de la Ville de Bouctouche est maintenant sur le site Web de la municipalité et explique en bref le contenu de ce rapport.

**b. Demande de financement.**

La directrice générale indique que cette demande est pour aller chercher l'emprunt pour la contribution de la Ville de Bouctouche envers le projet d'amélioration des trois stations de pompage.

**19-128 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

Il est résolu que le greffier municipal, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de **Bouctouche** d'un montant de **610 000,00\$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de **Bouctouche** convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

**ADOPTÉE**

**c. Département d'aménagement de Kent.**

**1. Rapport du département d'aménagement de Kent.**

	<b>2019</b>			<b>2018</b>		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	52,000.00 \$	290.00 \$	2	10,000.00 \$	50.00 \$	2
Février	0.00 \$	0.00 \$	0	22,000.00 \$	97.00 \$	1
Mars	5,000.00 \$	25.00 \$	1	20,000.00 \$	145.00 \$	1
Avril	0.00 \$	0.00 \$	0	366,000.00 \$	2,125.00 \$	3
Mai	119,000.00 \$	580.00 \$	10	347,000.00 \$	2,105.00 \$	5
Juin	815,000.00 \$	4,750.00 \$	4	176,000.00 \$	920.00 \$	8
<b>Juillet</b>	<b>9,000.00 \$</b>	<b>50.00 \$</b>	<b>2</b>	<b>47,000.00 \$</b>	<b>196.00 \$</b>	<b>4</b>
Août	0.00 \$	0.00 \$	0	843,000.00 \$	4,925.00 \$	5
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0	129,800.00 \$	712.00 \$	4
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0	110,000.00 \$	606.00 \$	6
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0	8,000.00 \$	25.00 \$	1
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	0.00 \$	0.00 \$	0
<b>Total</b>	<b>1,000,000.00 \$</b>	<b>5,695.00 \$</b>	<b>19</b>	<b>2,078,800.00 \$</b>	<b>11,906.00 \$</b>	<b>40</b>

**2. Avis de décision - Perry Comeau - 197 rue Acadie.**

L'avis de décision sur la demande de Perry Comeau de modifier le zonage actuel de son terrain situé au 197 rue Acadie NID (25465782) de « résidentiel uni et bifamilial R2 » à « résidentiel haute densité R3 » afin de permettre la construction d'un nouvel immeuble d'appartements de deux (2) étages avec huit (8) unités de logement est qu'avec sa position stratégique et facile d'accès sur la route 134, le projet multifamilial est bien cadré par des infrastructures existantes et augmentera la densité du secteur. Ce projet apportera une augmentation d'options de logement dans la ville de Bouctouche; la demande de rezonage est donc recommandée.

**19-129 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'on fasse publier l'avis de rezonage en vertu de l'article 111 pour le terrain identifié par le NID 25465782 et situé au 197 rue Acadie sur le site Web de la Ville de Bouctouche et dans les médias sociaux à partir du 21 août 2019 pour examiner les oppositions au projet d'arrêté pendant la réunion publique du 17 septembre 2019 à 19h15.

**ADOPTÉE**

**3. Demande de rezonage - Rhéal Richard - 170 chemin du Couvent.**

Le maire lit la lettre de demande de rezonage pour la propriété située au 170 chemin du Couvent afin de leur permettre d'établir un commerce pour la vente de pièces d'automobiles et de pneus.

Les membres du conseil font part de leurs préoccupations et décident de rejeter la demande de rezonage puisqu'il y a des endroits appropriés et sécuritaires dans la municipalité pour accommoder des commerces qui desservent principalement les automobilistes.

**d. Lumières de Noël.**

**19-130 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC**

que l'on fasse l'achat de lumières de Noël pour un budget de 40 000\$, soit 10 000\$ en 2019 et 20 000\$ en 2020. Il est à noter qu'une demande de contribution de 10 000\$ sera faite cette année à la Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche.

**ADOPTÉE**

**e. Soumissions - Pro Shop Services - J. K. Irving Center 2019.**

La Ville de Bouctouche a reçu deux soumissions pour opérer le magasin sportif (Pro Shop Services) dans le Centre J. K. Irving, soit :

JC Sport or Bouctouche Sport..... Rejetée  
Rinkside Sports..... 2 242,50\$ (TVH incluse)

**19-131 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'on accepte la seule soumission complète et acceptée pour opérer le magasin sportif (Pro Shop Services) dans le Centre J. K. Irving, soit celle de Rinkside Sports pour un montant de deux mille deux cent quarante-deux dollars et cinquante cents (2 242,50\$) toute taxe incluse, et ce, pour une période de trois ans renouvelable pour deux autres années supplémentaires.

**ADOPTÉE**

**f. Contrat de service - Agent chargé de l'exécution des arrêtés municipaux.**

La directrice générale fait part que la municipalité va utiliser les services de la Ville de Shediac et explique le contrat de service pour l'agent chargé de l'exécution des arrêtés municipaux.

**19-132 : RAYMOND POIRIER / PAULINE HÉBERT**

que l'on accepte le contrat de service avec la Ville de Shediac inc. pour les services d'un agent chargé de l'exécution des arrêtés municipaux tel que présenté.

**ADOPTÉE**

- g. Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.**

**19-133 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

**ADOPTÉE**

- 7. Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.**

- a. Rapport du chef pompier pour le mois de juillet 2019.**

Le rapport du chef pompier pour le mois de juillet 2019 n'a pas été soumis.

Le conseiller Oscar LeBlanc et le maire Fougère soulignent à leur tour le succès des Gros Tyme cet été.

La directrice générale fait part que le chef pompier et le chef adjoint ont rencontré Don Moreau pour les aider à atteindre des objectifs afin d'améliorer le service d'incendie.

- b. Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.**

**19-134 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

**ADOPTÉE**

**8. Rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.**

**a. Adoption du rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.**

Le conseiller Poirier fait part que le projet sur la rue de l'Église est presque terminé ainsi que le projet de la conduite d'égout qui traverse le pont de la rue Acadie. Aussi, il souligne qu'il a reçu des plaintes sur l'entretien du terrain situé au coin de la rue de l'Église et de l'avenue Richard.

Le maire demande à la directrice générale de voir à essayer de rejoindre les personnes responsables de ce terrain.

**19-135 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

**ADOPTÉE**



9. **Rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**
- a. **Montant perçu des taxes d'eau & d'égouts en 2019.**

**Rapport Mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts**

	<b>EAU &amp; ÉGOUTS</b>	
	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Janvier	103,051.53 \$	59,256.20 \$
Février	78,153.62 \$	127,074.18 \$
Mars	271,696.76 \$	266,149.23 \$
Avril	46,430.95 \$	59,550.18 \$
Mai	28,737.85 \$	29,319.47 \$
Juin	17,703.87 \$	10,412.43 \$
<b>Juillet</b>	<b>6,838.15 \$</b>	<b>5,991.26 \$</b>
Août	0.00 \$	1,773.74 \$
Septembre	0.00 \$	7,161.91 \$
Octobre	0.00 \$	11,222.16 \$
Novembre	0.00 \$	39,551.11 \$
Décembre	0.00 \$	3,825.81 \$
<b>Total</b>	<b>552,612.73 \$</b>	<b>621,287.68 \$</b>

**b. Déchets Résidentiels - Municipal reçus (en tonnes).**

	Eisipogtog First Nation Band		Boucouteche		St-Antoine	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Janvier	23.17	30.42	55.93	54.75	27.35	36.25
Février	9.47	21.96	40.79	43.96	23.86	23.91
Mars	27.56	22.94	43.02	43.35	26.47	23.80
Avril	31.50	32.67	45.06	44.54	34.54	33.52
Mai	29.34	31.10	125.92	103.60	60.03	60.14
<b>Juin</b>	28.23	23.75	43.46	46.61	29.44	28.30
<b>Juillet</b>	28.84	35.01	58.20	49.87	32.41	34.31
Août	0.00	29.17	0.00	57.82	0.00	29.39
Septembre	0.00	27.83	0.00	35.18	0.00	29.35
Octobre	0.00	28.02	0.00	93.13	0.00	54.20
Novembre	0.00	25.45	0.00	67.94	0.00	28.21
Décembre	0.00	25.92	0.00	42.66	0.00	31.60
<b>Total:</b>	178.11	334.24	412.38	683.41	234.10	412.98

**c. Adoption du rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**

**19-136 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on adopte le rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

**ADOPTÉE**

**10. Rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.**

**a. Centre J. K. Irving.**

**1. Demande - La Grande Randonnée Parkinson Superwalk 2019 – Salle Guy A. Richard – le dimanche 8 septembre.**

**19-137 : MIKE LEBLANC / OSCAR LEBLANC**

que l'on accepte la demande du Groupe de la Grande Randonnée Parkinson Superwalk 2019 de se servir de la Salle Guy A. Richard le dimanche 8 septembre prochain comme contribution envers leur activité de collecte de fonds.

**ADOPTÉE**

**b. Mise à jour - Comités.**

Le conseiller Mike LeBlanc indique que l'enseigne « BOUCTOUCHE » est très belle. Il remercie les membres des comités du Festival de mollusques et du Congrès mondial acadien pour tout leur travail.

Le conseiller Raymond Poirier fait part que l'assemblée sur le budget des bibliothèques va avoir lieu le 27 août prochain à Moncton.

Le maire félicite le Comité du CMA pour l'initiative de l'enseigne « BOUCTOUCHE » qui sera un beau souvenir du 25<sup>e</sup> anniversaire du Congrès mondial acadien.

La maire suppléante fait part que tous les membres du Comité du Congrès mondial acadien ont travaillé très fort. Elle souligne aussi le succès du Festival de mollusques.

Le conseiller Oscar LeBlanc demande s'il va avoir une équipe de hockey senior à Bouctouche cette année. Le conseiller Mike LeBlanc indique qu'il n'y a plus de Ligue et que le comité des JC's n'existe plus. Le maire demande au directeur des loisirs et des immeubles, Luc Cormier, de voir si d'autres équipes viendraient jouer des parties à Bouctouche.

- c. **Adoption du rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.**

**19-138 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

**ADOPTÉE**

- 11. Décision(s) découlant du point Correspondances / interventions publiques.**

Aucune décision n'est nécessaire.

- 12. Affaires nouvelles.**

Le conseiller Oscar LeBlanc souligne le beau travail de l'employée qui s'occupe des fleurs de la municipalité.

- 13. Levée de l'assemblée.**

**19-139 : MIKE LEBLANC**

pour la levée de l'assemblée à 18h05.

**ADOPTÉE**